



Heures supplementaires comment faire pour etre payer?

Par **ell**, le **18/09/2013** à **19:13**

bonjour ,
jai mon patron qui me fais pas faire mes 35h heures par semaines , la jai du faire des heures supp car sois disant je dois rattraper mes heures en moins es que les heures supp il dois me les payer ou dois les rattraper ? merci de votre reponses .donnez moi des reponses a ma question merci.

Par **Lag0**, le **19/09/2013** à **08:27**

Bonjour,
Ce n'est pas clair.
Que voulez-vous dire par : "car sois disant je dois rattraper mes heures en moins" ?
Vous manque t-il vraiment des heures et pour quel motif ?

Par **moisse**, le **19/09/2013** à **08:27**

Bonjour,
Tout est possible.
S'il existe un accord de modulation, les insuffisances sont compensées par des heures supplémentaires déjà faites ou à faire ultérieurement.
Sinon tant pis pour l'employeur, il supporte son incapacité à fournir du travail pour occuper le

salarié, et il doit payer les heures supplémentaires lorsqu'elles existent..
Sans être un spécialiste de la bonne aventure, il est peu probable qu'un accord de modulation soit en place, ou que les conditions de mise en œuvre soient respectées.
Vous devez donc demander à l'employeur de justifier sa position, faute de quoi vous l'attirez devant le conseil des prudhommes, en formation de référé, pour le paiement d'heures non contestables sérieusement.